

Département de l'Ain

Arrondissement de Belley

Canton de Lagnieu

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

SYNDICAT MIXTE
BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du comité syndical
Séance du 09 avril 2018

Objet de délibération :
Compte de gestion 2017

Sous la Présidence de Madame Jacqueline SELIGNAN, Présidente, sont présents 42 délégués sur 82, convoqués le 30 mars 2018

Sont excusés :

CC Plaine de l'Ain : Mesdames RIGHETTI – M. BOTTEX Messieurs L. MANOS – R. DULOT – S. ALBERT – Y. ARCHIREL - JM SALVADORI – F. BOEGLIN – JM CASTELLANI - JP HERMAN – G. BALUFIN – M. LONGATTE

CC de la Côtère à Montluel : Monsieur F. SIGOIRE

CC Miribel et du Plateau : Madame C. TERRIER – Messieurs J. BERTHOU – P. PROTIERE – N. ZIMERLI

CC Rives de l'Ain Pays du Cerdon : Mesdames S. GOY-CHAVENT – F. MOLLIE – K. GOBET

Est élu secrétaire de séance :

M. GUILLOT-VIGNOT Philippe (C.C. de la Côtère à Montluel)

Mme la Présidente soumet au comité syndical le rapport suivant :

Le compte de gestion de l'exercice 2017, arrêté par le comptable public, faisant apparaître des mouvements budgétaires strictement identiques à ceux enregistrés dans la comptabilité de l'ordonnateur, il est demandé au comité syndical de bien vouloir :

- Prendre acte du compte de gestion et des résultats de l'exercice 2017

Le comité syndical,

Après en avoir délibéré,

Après s'être assuré que la perception a bien repris le montant de tous les titres de recettes émis et tous les mandats de paiement ordonnancés,

A l'unanimité,

APPROUVE le compte de gestion 2017 dressé par la perception d'Ambérieu en Bugey,

DECIDE de l'arrêter aux sommes mentionnées ci-dessus,

AUTORISE la Présidente à signer ledit document

La Présidente du syndicat mixte,

Jacqueline SELIGNAN

